



*Jusqu'à début mai 2010, Addiction Info Suisse se présentait sous l'appellation d'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA).*

**Communiqué de presse du 7 juin 2010**

## **S'acheter des cigarettes? Aucun problème pour les jeunes**

**Les jeunes se procurent des cigarettes sans aucun problème. C'est ce que montrent les achats-tests effectués conjointement par Addiction Info Suisse et les Centres d'information pour la prévention du tabagisme des cantons de Vaud et de Fribourg. La vente de cigarettes n'est autorisée qu'à partir de 18 ans dans le canton de Vaud et de 16 ans dans le canton de Fribourg. Ces limites d'âge sont tout à fait insuffisamment respectées. Dans plus de 80% des cas, les jeunes ayant participé aux tests ont pu se procurer des cigarettes.**

En Suisse, il n'existe aucune réglementation nationale interdisant la remise de produits du tabac aux enfants et adolescents. Dix-sept cantons ont à ce jour introduit un âge limite: il est fixé à 18 ans dans six cantons et à 16 ans dans les autres. Le canton de Vaud a été le premier, début 2006, à fixer la limite d'âge de vente à 18 ans, tandis que, simultanément, le canton de Lucerne était le premier à la fixer à 16 ans.

### **Le canton de Vaud a fait figure de pionnier**

«Les interdictions de vente des produits du tabac aux enfants et adolescents constituent un important moyen de prévention. Elles peuvent empêcher le début de la consommation ou le retarder», explique Michel Graf, directeur d'Addiction Info Suisse. A condition que les prescriptions soient respectées, ce qui n'est pas suffisamment le cas aujourd'hui. Les achats-tests effectués à l'automne 2007 par l'ISPA – devenu Addiction Info Suisse – dans le canton de Vaud ont montré que la législation n'était pas respectée dans plus de 85% des cas. Ce bilan préoccupant s'est entre-temps légèrement amélioré, au regard des achats-tests les plus récents: à l'automne 2009, plus de 82% des points de vente étaient prêts à remettre des cigarettes aux jeunes testeurs âgés de 14 à 17 ans. Les grandes chaînes de distribution se montrent un peu moins négligentes que les autres magasins. Comme il y a deux ans, 55% d'entre elles étaient toutefois prêtes à leur vendre des cigarettes. Les boutiques des stations-service ont accru leur vigilance. Un peu plus de 22% de ces boutiques ont appliqué l'interdiction, contre seulement quelque 5% en 2007. «Cette amélioration, même si elle n'aboutit de loin pas à un résultat satisfaisant, s'explique probablement par le soutien et la formation dont a bénéficié le personnel de vente», explique Michel Graf. A peine 24% des points de vente testés ont exigé la présentation d'une pièce d'identité. Il est toutefois étonnant que, parmi ceux-ci, plus d'un quart ait néanmoins accepté de vendre les cigarettes.

### **La situation dans le canton de Fribourg**

L'interdiction par le canton de Fribourg de la vente de produits du tabac aux jeunes de moins de 16 ans ne date que de début 2009. Parallèlement aux achats-tests réalisés dans



le canton de Vaud, Addiction Info Suisse en a également effectués dans celui de Fribourg, en collaboration avec le Centre fribourgeois d'information pour la prévention du tabagisme. Des jeunes âgés de 14 à 15 ans ont procédé à plus de 300 achats-tests au cours de l'automne dernier. Plus de dix mois après l'entrée en vigueur de l'interdiction de remise, celle-ci était respectée dans 19% des cas. Là encore, les grandes chaînes de distribution et les boutiques des stations-service respectent mieux les prescriptions en matière de protection de la jeunesse que les autres magasins. Dans 28% des cas, le personnel a demandé une pièce d'identité, mais n'en a pas moins accepté, à maintes reprises, de procéder à la vente.

### Mesures à prendre

«Les résultats de ces achats-tests sont extrêmement insatisfaisants. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour que la protection de la jeunesse devienne efficace», souligne Michel Graf. Les cantons de Vaud et de Fribourg entendent intensifier les efforts d'information et multiplier les contrôles d'âge. Ainsi, ils ont recours à des panneaux attirant l'attention sur les limites d'âge. Ces panneaux sont disponibles au centre d'information pour la prévention du tabagisme du canton concerné. Des formations ainsi que des brochures d'information et des tables de calcul d'âge destinées à aider le personnel de vente sont également proposées. En 2011, les cantons de Vaud et de Fribourg prévoient d'effectuer de nouveaux achats-tests.

### Addiction Info Suisse en bref

Addiction Info Suisse entend prévenir ou réduire les problèmes liés à la consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives ou à des comportements susceptibles d'entraîner des dépendances. Elle conçoit et met en place des projets de prévention et s'engage dans la politique de la santé et la recherche psychosociale. Addiction Info Suisse est une organisation privée, indépendante de tout parti politique, reconnue d'utilité publique. Addiction Info Suisse travaille au niveau national, tout en entretenant des relations avec des institutions étrangères. Elle se présente par conséquent également sous les dénominations Sucht Info Schweiz, Dipendenze Svizzera et Addiction Info Switzerland.

*Jusqu'à début mai 2010, Addiction Info Suisse se présentait sous l'appellation d'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA).*

### Renseignements:

Michel Graf

Directeur

[mgraf@addiction-info.ch](mailto:mgraf@addiction-info.ch)

Tél. 021 321 29 69

Vous trouverez également ce communiqué de presse sur le site d'Addiction Info Suisse: <http://www.addiction-info.ch>